

## Description

LA DESCRIPTION DE CETTE PROFESSION A CHANGÉ. CETTE FICHE SERA ACTUALISÉE PROCHAINEMENT.

L'opticien ou l'opticienne conseillent la clientèle lors de l'achat de lunettes, de lentilles de contact ou d'autres aides visuelles (loupes, instruments d'optique). Ils tiennent compte de la situation personnelle de leur clientèle (âge, activité professionnelle, loisirs, budget à disposition, etc.) et de l'ordonnance établie par l'ophtalmologue ou l'optométriste pour leur proposer des produits correspondant au mieux à leurs besoins et à leurs désirs. Les opticiens contrôlent également des verres de lunettes et réparent des montures en atelier.

Leurs principales activités consistent à :

### Conseil et vente

- accueillir la clientèle et écouter sa demande;
- lire et interpréter les données de l'ordonnance (myopie, presbytie, astigmatisme, etc.), expliquer les possibilités de correction;
- proposer un choix de montures de lunettes adaptées à la forme du visage et aux exigences de la correction;
- sélectionner selon la qualité, le prix, la mode;
- préciser les avantages des différentes sortes de verres disponibles sur le marché, conseiller en fonction de l'activité professionnelle ou des conditions de vie;
- démontrer la pose et la manipulation des lentilles de contact, vendre les produits d'entretien et de conservation;
- trouver, avec la clientèle, une solution optimale pour régler son problème de vue;
- établir un devis, fixer le délai et conclure la vente;
- remettre à la clientèle les lunettes (ou les lentilles) commandées, ajuster la monture si nécessaire, s'assurer du confort visuel;
- expliquer l'entretien des verres et de la monture et encaisser le montant dû;
- participer à des campagnes de prévention (lunettes solaires, protection des yeux au travail, etc.);
- exposer la marchandise de manière attrayante;
- vendre divers instruments d'optique (microscopes, jumelles, etc.) et des accessoires de lunetterie (aides visuelles grossissantes, chaînes, cordons et étuis à lunettes, tissus de nettoyage, etc.);

### Travaux d'atelier

- contrôler les mesures des verres commandés (diamètre, épaisseur, courbure);
- découper le pourtour des verres à l'aide d'un automate numérique, tailler, meuler, ajuster;
- insérer les verres dans une monture ou les fixer en tenant compte de la spécificité des matériaux (métal, plastique);
- réparer des éléments de montures (visser, souder), échanger des pièces, polir des verres;
- éliminer les déchets dans le respect des normes environnementales en vigueur;
- entretenir les machines et l'outillage, nettoyer et désinfecter les instruments d'optométrie;

### Travaux administratifs

- entretenir des contacts réguliers avec les fournisseurs, passer les commandes et renouveler les stocks de matériel indispensable à l'atelier et au magasin;
- contrôler les livraisons, inscrire les prix;
- tenir à jour le fichier des clients et assurer le service après-vente.

## Formation

La formation d'opticien ou d'opticienne s'acquiert par un apprentissage.

### Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) dans un magasin d'optique;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) à l'EPSIC à Lausanne, classe intercantonale romande;
- cours interentreprises (25 jours sur 3 ans).

### Durée

- 3 ans.

### Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

### Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'opticien ou d'opticienne.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

### Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans)	Leçons
Conseils à la clientèle et vente d'équipements optiques	520
Assemblage et entretien des équipements optiques	220
Travaux administratifs et participation à la mise en place des mesures de marketing	
Maintenance, entretien et gestion des installations, des instruments de mesures et des marchandises de stock	180
Culture générale	360
Sport	160
<b>Total</b>	<b>1440</b>

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens commercial
- Écoute et compréhension d'autrui
- Habileté manuelle
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Précision et minutie
- Sens esthétique

## Perspectives professionnelles

L'opticien ou l'opticienne exercent leur profession comme salarié-e-s dans un magasin d'optique ou à titre indépendant dans leur propre commerce. Ils et elles peuvent également travailler dans le marketing, à la direction des ventes ou des achats pour le compte d'un grand groupe, ou dans le laboratoire de recherche d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'optique.

CFC délivrés en Suisse romande en 2020:

FR: 10; GE: 6; JU: 1; NE: 11; VD: 20; VS: 7.

### Perfectionnement

Les opticiens peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les écoles, les organisations du monde du travail, les fournisseurs de matériel optique;
- diplôme d'orthoptiste ES, 3 ans à plein temps, Lausanne;
- Bachelor of Science HES en optométrie, 3 ans à plein temps, Olten.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Laborantin en physique CFC/Laborantine en physique CFC
- Micromécanicien CFC/Micromécanicienne CFC
- Opticien en instruments de précision CFC/Opticienne en instruments de précision CFC
- Optométriste HES/Optométriste HES
- Orthoptiste ES/Orthoptiste ES
- Technicien-dentiste CFC/Technicienne-dentiste CFC

## Adresses

Ecole professionnelle EPSIC  
Rue de Genève 63  
Case postale 5991  
1002 Lausanne  
Tél.: 021 316 58 58  
<http://www.epsic.ch>

OptiqueSuisse  
Association d'optométrie et d'optique  
Secrétariat  
Baslerstrasse 32  
4600 Olten  
Tél.: 062 212 80 33  
<http://www.sov.ch>

Société suisse pour l'optique et l'optométrie -  
SSOO  
Secrétariat  
Winkelbüel 2  
6043 Adligenswil  
Tél.: 041 372 06 82  
<http://www.sbao.ch>